

Fimec : le dernier repreneur garderait 32 emplois sur 185

PAGE 3

Le Pin-en-Mauges : la seule offre de reprise de la Fimec garderait 32 salariés

Placée en redressement judiciaire en octobre dernier, la Fimec (Le Pin-en-Mauges), société spécialisée dans les manutentions industrielles, qui emploie 185 salariés, faisait il y a quelques jours encore l'objet de deux propositions de reprise. L'une émanait de Yann Jaubert, directeur général de Keyria, la holding regroupant, outre la Fimec, Tecauma aux Essarts (Vendée) et Adler à Crèvecœur-le-Grand (Oise). L'autre, soutenue par le Comité d'expansion du Maine-et-Loire et le Conseil régional, provenait d'un industriel angevin, Pascal Denoël, dirigeant de la Sapelem (manutention robotisée) à Beaucouzé.

L'un et l'autre se proposaient de reprendre l'ensemble et de conserver 60 salariés au Pin-en-Mauges.

Mais les salariés de Tecauma ont rejeté énergiquement l'hypothèse de la reprise globale de Yann Jaubert. Une autre solution en interne, soutenue par leur ancien dirigeant, Gérard Herbréteau, a émergé. Du coup, Yann Jaubert a monté un nouveau dossier, avec un groupe spécialisé dans le béton, en limitant son périmètre à la Fimec et Adler. Mardi, les salariés du Pin-en-Mauges se sont prononcés en majorité pour cette solution, même si, de source syndicale, celle-ci ne reprendrait que 32

salariés de la Fimec sur 185 (77 sur 115 chez Adler).

Pascal Denoël, qui visait « un ensemble régional cohérent avec l'ambition de devenir leader national dans les systèmes de manutention », a annoncé son retrait hier. « Je regrette de ne pas pouvoir travailler avec des entreprises dont j'ai apprécié l'état d'esprit », a-t-il ajouté. Yann Jaubert était injoignable hier. La décision définitive du tribunal parisien pourrait n'intervenir que le 3 mars.

Vincent BOUCAULT